

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020 ET SUR LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Tel que l'exige l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je vous fais rapport des faits saillants du rapport financier 2020 de la Ville de Beaconsfield et du rapport du vérificateur externe (auditeur indépendant).

1. Faits saillants sur les états financiers au 31 décembre 2020

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 ont été déposés en séance du conseil le 17 mai 2021.

Les états des résultats détaillés et de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 montrent des revenus de fonctionnement de 51 896 247\$ et des charges fiscales et affectations totalisant 46 880 049\$. Par conséquent, pour l'exercice 2020, le total de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales (le surplus de l'exercice) est de 5 016 198\$. Une partie de cet excédent provient de l'aide financière versée par le MAMH aux municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 ainsi que des revenus supérieurs à ce qui avait été anticipé, notamment les droits de mutation immobilière, les subventions des différents gouvernements, les permis d'urbanisme et les revenus provenant des autres services rendus. Finalement, une portion est également attribuable aux économies qui ont été réalisées dans les dépenses de chacun des services en 2020.

Au 31 décembre 2020, l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté s'élevait à 6 233 514\$ et la partie affectée était de 9 448 740 \$ dont 3 078 209\$ pour les Infrastructures et 1 400 000\$ à la sécurité civile. La Ville disposait également d'un montant de 5 376 052 \$ dans les fonds réservés du fonds de roulement.

Au 31 décembre 2020, on retrouve à l'état de la situation financière une dette à long terme de 22 472 000\$. Cette somme sera remboursée à 31,9 % par des subventions provenant du gouvernement du Québec (7,2\$M). Les immobilisations totalisent 82 276 587\$ suite à 5,8\$M d'acquisitions réalisés en 2020 dont 2 185 705\$ en Infrastructures (eau potable, eaux usées, pavage et trottoirs) et 1 874 664\$ en bâtiments.

2. Rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2020

Le 19 mars 2021, la firme Daniel Tétreault, CPA auditeur CA signait le rapport d'auditeur indépendant. Après avoir effectué leur audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada, l'opinion suivante a été émise : « À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Beaconsfield au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de la dette nette et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

3. Conclusion

Le Rapport financier 2020 et le Rapport de l'auditeur indépendant furent déposés en séance du conseil et furent transmis au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Le présent rapport du maire sur les faits saillants sera déposé sur le site internet de la Ville de Beaconsfield. Je remercie les membres du conseil municipal et les gestionnaires pour le travail qu'ils accomplissent, leur rigueur et leur contribution à bien servir nos citoyens et à atteindre les objectifs de notre organisation.

VILLE DE BEACONSFIELD

Votre Maire,

Georges Bourelle

14 juin 2021